CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104396** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 14/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : GUILLEMIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/06/2005

Capital : 6 528

24 ROUTE DE NOZEROY
ZONE ARTISANALE
39250 MIGNOVILLARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC lons le saunier 443870779

Siret : 443 870 779 00016

Téléphone : 03 84 51 32 38 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4305315

Responsabilité légale :
HUGUES-DISSILE JEAN PAUL DIRECTEUR GÉNÉRAL / JACQUES REGIS PRÉSIDENT / VERNEREY JEREMIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005829963804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005829963804

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/04/2026

E-mail : bureau@guillemin39.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 799 143 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104396** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE **14/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/06/2005
Capital : 6 528

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC lons le saunier 443870779

Siret : **443 870 779 00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4305315

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005829963804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005829963804

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/04/2026

Raison sociale : **GUILLEMIN**

24 ROUTE DE NOZEROY
ZONE ARTISANALE
39250 MIGNOVILLARD

Téléphone : 03 84 51 32 38 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : bureau@guillemin39.com

Responsabilité légale :
HUGUES-DISSILE JEAN PAUL DIRECTEUR GÉNÉRAL / JACQUES REGIS PRÉSIDENT / VERNEREY JEREMIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Maçon,Menuisier)	06/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 10:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.